

Élections législatives  
des 30 juin et  
7 juillet 2024



# FRANCESCA PASQUINI

DÉPUTÉE SORTANTE

**LEOPOLD MICHALLET**  
REMPLAÇANT



Suite à la dissolution brutale et opportuniste de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron le 9 juin, de nouvelles élections législatives sont organisées afin d'élire les 577 députés qui voteront les lois. Je suis candidate avec Léopold Michallet pour faire entrer une majorité de gauche à l'Assemblée nationale.

Le Nouveau Front Populaire est la seule solution pour empêcher l'extrême-droite de prendre le pouvoir et Renaissance (LREM) de continuer à rendre la vie difficile aux plus précaires tout en compromettant l'avenir de la planète.

Issu-es d'Asnières et de Colombes, nous connaissons les enjeux de la circonscription et pourrons porter votre voix à l'Assemblée nationale comme nous le faisons depuis 2 ans.

En tant que députée, je me suis notamment battue pour l'obtention d'un chèque alimentaire destiné aux plus précaires et pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine, contrairement au Rassemblement national,

aux Républicains et à Renaissance qui se sont opposés à ces deux mesures.

Je suis à l'initiative de la loi ayant interdit les cigarettes électroniques jetables et de la commission d'enquête sur les violences dans la culture et le cinéma. Membre de la délégation aux droits des enfants et de la commission éducation, j'ai également déposé une proposition de loi demandant l'imprescriptibilité des violences sexuelles sur mineurs et j'ai rendu un rapport sur l'adaptation de l'école au changement climatique et la rénovation du bâti scolaire.

Les 30 juin et 7 juillet, votre vote peut tout changer. Il peut nous permettre de continuer à obtenir des victoires concrètes pour le pouvoir d'achat, le climat, la santé, les droits des femmes et des minorités. Votez pour le Nouveau Front Populaire.

**FRANCESCA PASQUINI  
ET LÉOPOLD MICHALLET**

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Francesca PASQUINI - Titulaire

Députée sortante de la circonscription, j'ai œuvré tout au long de mon mandat à construire un monde meilleur pour les générations futures. Je me bats pour des conditions de vie dignes pour tous, pour un environnement sain et pour protéger les droits des plus fragiles, notamment les enfants. Franco-italienne, mère de deux enfants, je vis à Asnières. Avant mon élection en 2022, j'y travaillais en tant que professeure des écoles.

### Léopold MICHALLET - Remplaçant

Père de 3 enfants, j'habite Colombes et je suis cadre en entreprise. L'impact de la pollution sur la santé des citoyens est à l'origine de mon engagement. Adjoint au maire de Colombes, mon objectif est de rendre le territoire apaisé, sécurisé et résistant au changement climatique.

# LES 30 JUIN ET 7 JUILLET, VOTEZ POUR LA MAJORITÉ DU FRONT POPULAIRE.



## La vérité des votes et des programmes !

RENAISSANCE  
LES RÉPUBLICAINS  
RASSEMBLEMENT  
NATIONAL

✓	Hausse du SMIC	✗
✓	Abrogation de la réforme des retraites	✗
✓	Indexation des salaires sur l'inflation	✗
✓	2 milliards contre les violences sexistes et sexuelles	✗
✓	Blocage et baisse des prix des produits de première nécessité, et des carburants	✗
✓	Gel des loyers	✗
✓	Interdiction des jets privés	✗

## Depuis mon élection en 2022, j'ai beaucoup œuvré à l'Assemblée nationale. Dans mon bilan, on retrouve notamment :

- Adoption à l'unanimité de ma proposition de loi visant à interdire les cigarettes électroniques jetables (ou "puffs")
- Création, à mon initiative, de la commission d'enquête sur les violences dans la culture et le cinéma
- Rédaction d'un rapport avec 109 propositions sur l'adaptation de l'école au dérèglement climatique et la rénovation des écoles, pour que nos enfants puissent étudier dans les meilleures conditions et que l'école soit moteur de la transition écologique

→ Dépôt de plusieurs propositions de loi comme :

- Celle visant à rendre imprescriptibles les violences sexuelles sur mineurs
- Celle visant à permettre à toutes et tous de mieux manger : instauration d'un chèque alimentaire pour les plus précaires, plus de repas végétariens et de qualité dans les cantines scolaires, interdiction des nitrites dans la charcuterie

**NE VOUS TROMPEZ PAS DE BULLETIN !**

